

Rapport d'activité 2025

Pôle Protection de l'Enfance

CHATEAU D'ANGLETERRE

Service Mineurs Non Accompagnés

Rue du Château d'Angleterre

67800 BISCHHEIM

03.88.31.10.29

-
1. EDITO
 2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES
 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
 4. DÉMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION
 5. RESSOURCES HUMAINES
 6. CONCLUSION



1. EDITO

A l'instar de 2024, l'année 2025 a à nouveau été une année voyant l'arrivée de nombreux jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA) en Alsace et, par conséquent, pris en charge au sein du service MNA de l'ARSEA - Château d'Angleterre. Ces derniers ayant bien souvent quitté un contexte familial, économique et/ou géopolitique devenu invivable pour eux, font le pari d'une vie meilleure et de trouver une vie plus sereine et sécurisante dans notre pays.

Le service MNA du Château d'Angleterre leur propose un accompagnement global, qui a pour but de les aider à grandir et avancer sur le chemin de la vie, vers un avenir d'autonomie qu'ils se construisent, aux côtés des professionnels de nos équipes éducatives pluridisciplinaires qui mènent toujours cette mission avec engagement et passion.

Bien que ces parcours soient souvent parsemé de défis, les jeunes relèvent ces derniers avec ambition et persévérance, sans se laisser décourager lorsque surviennent les difficultés.

Si cette année 2025 a vu moins de jeunes en attente d'une place depuis l'hôtel, le territoire alsacien reste sous la pression des nombreuses arrivées de jeunes MNA. Nombre d'entre eux ont pu être accueillis par notre service qui a su faire face aux aléas que sont la tension du parc immobilier sur l'agglomération strasbourgeoise et la crise des vocations au sein du secteur social. Par ailleurs, le manque de places dédiées à l'accueil des jeunes majeurs au sein des services compétents ou dans le droit commun a pour conséquence que nous accueillons à ce jour de nombreux jeunes ayant passé 18 ans et par effet boule de neige, les jeunes attendent une place au sein du service MNA depuis le SAMI pendant parfois plusieurs mois avant d'arriver chez nous de plus en plus proches de la majorité.

L'ensemble du travail d'accompagnement des jeunes MNA qui sont confiés au Château d'Angleterre reste malgré tout une réussite, ceci grâce au concours du CHS Petite France de l'Arsea comme au cours de l'année 2024 et à l'engagement des professionnelles du Service, toujours prêts à s'investir et à mener à bien leur mission d'accompagnement des jeunes confiés.

2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES

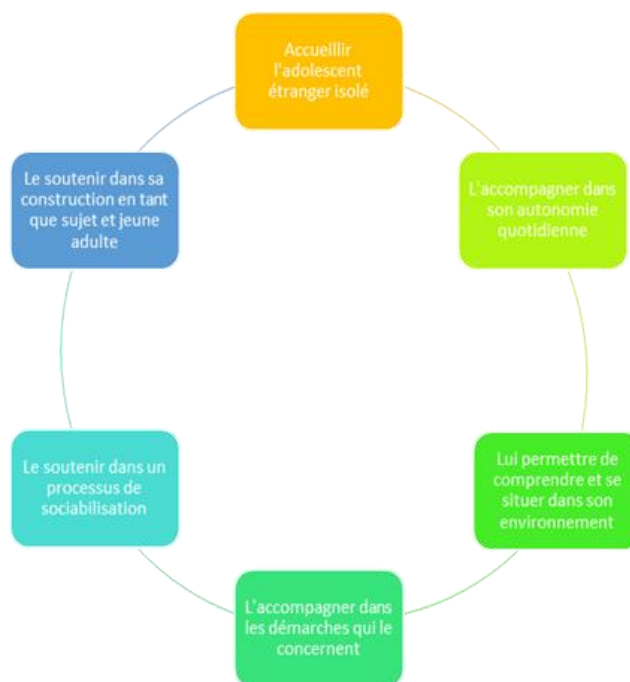
Le service MNA accueille aujourd'hui 125 jeunes garçons et filles, âgés de 14 à 18 ans, confiés par les services de l'ASE de la Collectivité Européenne d'Alsace. Ces derniers sont originaires de pays hors Union Européenne, principalement d'Afrique subsaharienne, du Maghreb et du sous-continent indien. Leur minorité et leur isolement sur le territoire français, avérés à l'issue d'une période d'évaluation, constituent, au regard du droit français, dont la Convention Internationale des Droits de l'Enfant fait partie intégrante, une situation de vulnérabilité nécessitant la mise en place d'une mesure de protection.

Cette mission de protection peut se décliner autour de plusieurs axes, en fonction de l'évolution du projet du jeune. La première mission du service est d'accueillir l'adolescent étranger isolé et de lui permettre de se poser dans un premier temps, afin de comprendre et de se situer dans son environnement et construire son projet de vie.

Aux yeux du service, cela passe d'abord par la réponse aux besoins fondamentaux de tout être humain (alimentation, santé, logement). Dans un second temps, il est nécessaire de prendre en compte les conséquences immédiates du déracinement et d'un parcours migratoire presque toujours difficile. Enfin, le travail de fond peut commencer, à savoir l'accompagnement à la formulation et la construction d'un projet d'avenir à hauteur de la situation juridique et des perspectives offertes par le droit, au regard de leur histoire et de leur parcours.

Le service MNA vise à accompagner un sujet, toujours dans sa singularité, à partir de là où il est, dans ce qu'il veut, dans ce qu'il peut, dans ce qui est possible et dans le temps imparti par sa prise en charge.

L'idée centrale de l'accompagnement du jeune est de lui permettre de trouver une place, sa place. Cet accompagnement pourra alors se décliner en plusieurs objectifs, en fonction de la temporalité du jeune et des exigences administratives liées à son statut :



2.1 L'activité

Ces chiffres sont à prendre avec une certaine mesure puisqu'ils englobent les « accueils d'urgence ». Il s'agit de jeunes qui intègrent notre établissement pour un à quelques jours sur des places spécifiques, dans l'attente de leur évaluation (minorité et isolement) par les services de la CeA.

	2023	2024	2025
Agrément	125	125	125
Capacité financée	125	125	125
Journées théoriques (taux d'occupation fixé à 95%)	43 344	43 344	43 344
Journées prévisionnelles	45 625	45 625	45 625
Journées réalisées	46 773	43 077	44 882
Ecart jours réalisés/prévisionnelles	1 148	-2 548	- 743
Taux d'occupation	102,6%	94,4%	98,4%
Nombre de bénéficiaires suivis dans l'année	172	296	224

2.1 Mouvements (admissions et sorties)

AGE DES BÉNÉFICIAIRES (à l'admission)

TRANCHES D'ÂGE	Pas de date de naissance	10 - 12 Ans	13 - 15 Ans	16 ans	17 ans	+ de 18 ans	TOTAL
FILLES	/	/	3	/	3	/	6
GARCONS	8	1	19	40	31	2	101
TOTAL JEUNES	8	1	22	40	34	2	
ADMIS TRANCHES D'ÂGE	Pas de date de naissance	10 - 12 Ans	13 - 15 Ans	16 ans	17 ans	+ de 18 ans	TOTAL
FILLES						7	7
GARCONS	9	1	13	20	10	36	89
TOTAL JEUNES ADMIS	9	1	13	20	10	43	96

AGE DES BÉNÉFICIAIRES (à la sortie)

ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE
ASE 67	
Accueils d'urgence	49
LAPE - La Maisonnée	3
Hôtel	14
Château	1
SAMI	38
Famille d'accueil	1
L'Étage	1
TOTAL ADMISSIONS	107

SORTIES - MOTIF DE SORTIE	NOMBRE
Service Jeunes Majeurs EEP	7
Service Jeunes Majeurs - FND	1
Fin accueils d'urgence (SPE)	45
Fin accueils d'urgence (Fugue)	4
Fugue	
Sorties sans hébergements connus	
Rosa Parks	4
LAJM Cité Relais	1
RJT Sainte Odile	2
RJT/VIA Foyer Tomi Ungerer	2
RJT/VIA Foyer Notre Dame	4
LAJM Caritas	1
LOJ	2
VIA Mineurs	1

Appart'Hôtel	1
AJAR	1
L'Étage	17
La Boussole	1
RJT	1
Tiers/Famille/Amis	
CHS ARSEA	1
TOTAL SORTIES	96

DURÉE DE SÉJOUR

	2025
- DE 1 MOIS	50 (accueils d'urgence)
1 à 6 MOIS	2
6 à 12 MOIS	3
12 à 24 MOIS	19
24 à 36 MOIS	18
+ DE 36 MOIS	4
TOTAL	96

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

3.1 Vie de l'établissement


En fin d'année 2025, au mois d'octobre, l'établissement a fait l'objet d'une évaluation HAS. Celle-ci a constitué une opportunité de réactualiser nos outils de reporting ainsi que nos procédures, tout en mobilisant les équipes autour de leur appropriation tout au long de l'année 2025.

3.2 Focale sur l'action de l'établissements dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours usagers

La CeA, en tant que commanditaire de la mission confiée au château d'Angleterre et également financeur, est un de nos premiers partenaires. Les travailleurs sociaux de la CeA évaluent et orientent les jeunes vers les services d'accompagnement des MNA du territoire.

Le SAMI (Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés) de l'Association Foyer Notre Dame est un partenaire essentiel du service. Les jeunes y sont accueillis et découvrent les prémices de leur futur accompagnement, les bases d'un accompagnement éducatif et social qui va les aider à dessiner et façonner leur projet personnalisé de vie en France.

Pour maintenir notre activité telle qu'elle est prévue par notre convention avec la CeA mais aussi dans le cadre de la continuité et fluidité du parcours des jeunes qui nous sont confiés, nous avons ponctuellement fait appel aux services du Centre d'Hébergement Spécialisé - ARSEA de la Petite France à Strasbourg pour accueillir des MNA.



Notre service s'efforce également de maintenir une continuité de parcours dans le cadre des orientations des jeunes que nous accompagnons vers des structures pour jeunes majeurs. Dans cette étape de notre accompagnement nous rencontrons de réelles difficultés notamment par le faible nombre de dispositifs dédiés aux jeunes majeurs, leur saturation et leurs critères d'admission. Dans ce contexte, nombreux sont les jeunes qui restent maintenus dans notre service après leur majorité.

3.3 Focale sur l'action de l'établissements sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

Au cours de l'année plusieurs partenariats qui étaient déjà existants ont été maintenus, poursuivis et consolidés :

L'accès aux soins : divers partenariats se sont poursuivis en 2025 avec des structures comme le CEGIDD (lutte et prévention contre les MST), le Planning Familial (sexualité : prévention et sensibilisation), le CLAT (lutte contre la tuberculose), des Maisons Urbaines de Santé.

- Ateliers santé sexuelle avec la MUS du quartier de l'III. Ces ateliers à plusieurs de nos jeunes de bénéficier de la présence d'une sage-femme et d'une infirmière pour évoquer la sexualité.

- La psycho boîte : un éducateur et un psychologue de notre service sont formés à la psycho boîte et proposent des séances au jeunes qui nous sont confiés et pour lesquels des besoins ont été repérés par les équipes éducatives.

- Les permanences « psy » : les psychologues de notre service proposent, de manière hebdomadaire, des permanences « psy » au sein de nos appartements d'accueil. Les jeunes peuvent s'y rendre librement et y aborder les sujets qui les questionnent.

La scolarité et insertion professionnelle : L'accès à la scolarité, qu'elle soit classique, spécialisée ou en (re)construction est toujours un des points phares de nos partenariats avec les structures/institutions que sont les CIO, le CASNAV ou l'Ecole de la Deuxième Chance (dispositif Parcours 2).

L'apprentissage de la langue : vecteur d'intégration parmi les plus importants, l'accès à la langue est primordial pour les jeunes MNA. Nous faisons donc vivre les partenariats avec les associations que sont Agir ABCD, Savoir pour Réussir et Contact et Promotion.

Le projet bénévole : une équipe de 20 bénévoles propose des activités d'aide aux devoirs et de soutien scolaire aux jeunes de notre service. Ces interventions prennent différentes formes, individuelle et collective. Dans le cadre de ce projet, d'autres types d'activités sont proposés par les bénévoles : couture, ciné débat, musique, balades...

Vie professionnelle : « Aemploi », la Chambre des Métiers, La Chambre de Commerce et Industrie, les missions locales ont été, comme tous les ans, des partenaires importants dans l'accompagnement de nos jeunes vers l'insertion et la formation.

La vie sociale et culturelle : Les acteurs de ces domaines sont très variés et de nombreux partenariats sont entretenus ou continuent à naître avec des associations et institutions : TNS, association TOT OU T'ART, Ville de Strasbourg, Espace Django, Emmaus Connect.

3.4 Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

L'outil SILAO a été déployé au sein de l'établissement au cours de l'année 2025, dans le cadre de la mise en œuvre du Dossier Unique de l'Usager. Son déploiement a coïncidé avec l'évaluation HAS, constituant ainsi une opportunité d'accélérer la dynamique d'appropriation de cet outil par les professionnels.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage de la démarche

Dans la continuité de la dynamique engagée en 2024, l'EEP – service MNA s'inscrit pleinement dans la politique qualité de l'association, en s'appuyant sur le logiciel MS Qualité. Cette démarche est conduite par le Directeur, les cadres intermédiaires et la RAG, en articulation étroite avec le service qualité de la Direction Générale.

Accessible à l'ensemble des professionnels, cet outil permet de centraliser, structurer et assurer le suivi des actions mises en œuvre au sein de l'établissement. Il constitue également un levier essentiel de la démarche d'amélioration continue de la qualité, notamment au travers de la gestion des événements indésirables et du traitement des plaintes et réclamations.

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

L'utilisation du logiciel MS Qualité s'est progressivement inscrite dans les pratiques des professionnels du service. Au cours de l'année 2025, les équipes ont poursuivi son utilisation, notamment pour le signalement des travaux à réaliser dans les appartements. Cet outil est désormais pleinement intégré aux usages professionnels et largement approprié par les équipes.

L'outil SILAO, quant à lui, est en cours d'appropriation progressive par les professionnels, qui l'identifient désormais comme le référentiel unique de stockage des données relatives aux bénéficiaires dans le cadre du Dossier Unique de l'Usager.

4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

L'utilisation et la diffusion de la Charte éthique et bienveillance associative, nous permet d'évoquer et d'échanger autour de ces différents thèmes avec les différents professionnels de notre service. Aussi, la mise en place de réunions cliniques bimensuelles menées, auprès des équipes éducatives, par les psychologues amène au questionnement éthique et une réflexion autour de la bienveillance.

4.4 Gestion des risques

La pratique professionnelle comporte des risques qui sont pris en compte par l'équipe éducative et l'association. Qu'il s'agisse de risques matériels liés à l'activité d'hébergement (protocole punaises de lit, cafards, risque incendie, etc...) ou de risques liés à l'activité éducative (conduites à risques, comportements violents, stress, etc...), nous nous attachons au quotidien à porter une attention particulière à tout événement qui pourrait avoir des conséquences sur la qualité de l'accompagnement ou la sécurité et le bien-être au travail des professionnels. Cependant, le caractère insécure de l'activité d'accompagnement (fragilités du public, hébergement en appartements diffus...) couplé à une récurrente insuffisance de moyens, tendent à accentuer les risques pris au quotidien.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et en lien avec l'évaluation menée selon le référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS), le service a engagé un travail de réactualisation de son projet d'établissement. Cette actualisation a permis de réaffirmer les orientations stratégiques et les modalités d'accompagnement, tout en produisant une version synthétique facilitant son appropriation par les jeunes accompagnés et les partenaires.

Parallèlement, les outils structurants de l'accompagnement ont été consolidés et harmonisés. Le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) a été renforcé afin de mieux formaliser les objectifs individualisés et le parcours du jeune. Le Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) a fait l'objet d'une mise à jour garantissant une meilleure lisibilité des engagements réciproques. Le Projet Personnalisé de Réduction des Risques et de la Maltraitance (PPRM) a également été déployé, contribuant à structurer les actions de prévention et de gestion des situations à risque.

Les documents remis aux usagers ont été actualisés dans une logique de transparence et de respect des droits. Le livret d'accueil a été revu, notamment pour y intégrer les informations relatives à la personne qualifiée, conformément aux obligations réglementaires. Le règlement de fonctionnement a, quant à lui, été révisé sur la base de la trame associative et intègre désormais la définition de la maltraitance issue de la loi du 7 février 2022, renforçant ainsi la sensibilisation et la prévention au sein du service.

L'ensemble de ces évolutions témoigne de l'engagement du service à garantir un accompagnement de qualité, respectueux des droits des mineurs non accompagnés et en adéquation avec les exigences réglementaires et les bonnes pratiques professionnelles.

4.6 Mise en œuvre du plan d'action suite à l'évaluation HAS

L'évaluation HAS ayant eu lieu à la fin de l'année 2025, le plan d'action y afférant a été seulement commencé à être mis en œuvre courant 2026.

4.7 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Dans une volonté constante de renforcer l'accessibilité de l'information et l'effectivité des droits des mineurs non accompagnés, le service a poursuivi ses efforts d'adaptation des supports à destination des bénéficiaires. Ainsi, le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement ont été déclinés en version FALC (Facile à Lire et à Comprendre), permettant une meilleure appropriation des informations essentielles par les jeunes accompagnés, quels que soient leur niveau de maîtrise de la langue ou leurs capacités de compréhension.

Par ailleurs, une synthèse du projet d'établissement a été élaborée afin d'en faciliter la lisibilité et la diffusion. L'ensemble de ces documents (livret d'accueil, règlement de fonctionnement en version FALC et synthèse du projet d'établissement) fait l'objet d'un affichage dans les lieux de résidence des bénéficiaires, garantissant un accès permanent à l'information.

Dans le même souci de transparence et de respect des droits, les coordonnées de la personne de confiance sont également affichées au sein de l'établissement, permettant aux jeunes d'identifier facilement un interlocuteur extérieur susceptible de les accompagner dans leurs démarches.

Enfin, bien que le service n'ait pas formalisé à ce stade la mise en place d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS), des temps de rencontre réguliers sont organisés avec les bénéficiaires. Ces espaces d'échange favorisent leur expression, la prise en compte de leur parole et leur participation à la vie du service, dans une dynamique d'amélioration continue de l'accompagnement proposé.

4. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2025

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	36,90	3,00	2,50	25,30	2,10	/	4,00
CDD temporaire	/	/	/	/	/	/	/
CDD remplacement	2,00	/	/	1,00	/	/	1,00
Contrats aidés	1,00	/	/	1,00	/	/	/
Maitres	/	/	/	/	/	/	/
TOTAL	39,90	3,00	2,50	27,30	2,10	/	5,00

L'activité RH de l'année 2025 est caractérisée par trois départs de CDI et la fin de deux contrats d'apprentissage. Ces faibles mouvements témoignent d'équipes stables et structurées, pleinement engagées dans les projets de service et en cohérence avec l'éthique associative.


Des remplacements ponctuels ont été contractualisés afin de pallier l'absence de salariés concernés par le plan d'apurement de congés, ainsi que pour assurer le remplacement d'un professionnel occupant, à titre temporaire, un poste de cadre intermédiaire.

En 2025, les formations collectives ont été peu nombreuses, laissant davantage de place à des formations individuelles sollicitées par les salariés lors des différents entretiens professionnels. Celles-ci s'inscrivent pleinement dans l'exercice de leurs missions au sein du service.

5. CONCLUSION

Dans le contexte international précaire qui a vu se terminer l'année 2025, le service MNA du Château d'Angleterre et ses équipes éducatives est plus que jamais engagé en faveur du public accompagné et poursuit sa mission d'accompagnement des 125 jeunes MNA qui lui sont confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

L'année écoulée a vu l'ensemble des professionnels du service, comme ceux des autres services du Château d'Angleterre, impliqués de près ou de loin dans plusieurs chantiers institutionnels tels que la préparation d'une évaluation de la Haute Autorité de Santé (HAS) qui a eue lieu à l'automne, la mise en place et l'appropriation du Dossier Unique Informatisé de l'utilisateur à l'aide de la plateforme SILAO à l'échelle de l'association ou encore l'usage de la plateforme MS Qualité (banque de données associative, recueil des évènements indésirables, besoins de travaux...).



Par ailleurs, les récentes fusion et refonte des services MNA et Jeunes Majeurs de la CeA (démarrées au dernier trimestre 2025) provoquent de nombreux changements de pratiques, d'organisation et d'interlocuteurs dans le partenariat de travail qui se (re)construit avec ces nouveaux services de l'ASE. L'ensemble des professionnels du service est fortement impliqué et poursuit l'accompagnement des jeunes MNA dans cette dynamique, malgré les difficultés liées à de nombreux changements.

Enfin, 2025 n'a pas fait exception à la triste règle des années précédentes sur le plan des ressources humaines. En effet, le nombre de plus en plus faible de professionnels formés chaque année dans le secteur social rend toujours plus complexe la constitution d'équipes de professionnels compétents et engagés. Le service a par conséquent vu plusieurs équipes fonctionner en effectifs réduits au cours de l'année, rendant le travail des professionnels en poste plus difficile et uniquement possible grâce à leur adaptabilité et leur engagement sans faille envers les jeunes vulnérables que sont les MNA.